

8 octobre 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique de l'emploi notamment la formation professionnelle, à Roanne le 8 octobre 2013.

Merci pour l'accueil, ici, au GRETA. C'est un organisme qui dépend de l'Éducation nationale - nous ne le disons jamais assez. Il démontre ainsi que l'Éducation nationale est elle-même engagée dans cette action de formation. Pas simplement pour les jeunes mais également pour les demandeurs d'emploi ou les salariés qui veulent faire une mutation, une évolution de leur vie professionnelle. Je salue tous les acteurs qui sont ici rassemblés. D'abord, ceux qui dispensent la formation, ceux qui financent la formation, également ceux qui forment les demandeurs d'emploi et, enfin, ceux qui sont supposés demain être et vous l'avez démontré des salariés avec des qualifications nouvelles ou même des créateurs d'entreprise.

Que voulons-nous faire pour les prochains mois ? Nous voulons que des métiers qui sont recensés avec des entreprises qui cherchent des salariés puissent rencontrer des demandeurs d'emploi. C'est tout simple comme idée. D'ailleurs, elle n'est pas nouvelle.

Mais il se trouve que nous avons voulu lui donner une traduction effective et permettre aux partenaires sociaux, aux régions et à Pôle Emploi de trouver aussi des financements supplémentaires. Le GRETA, je le constate, s'y est engagé. Il s'y est engagé d'ailleurs sur des filières qui sont celles de l'avenir : écoconstruction, les énergies renouvelables. Je pense que c'est une belle démonstration que vous faites et que je salue, après ma visite chez Buitex.

Est-ce qu'il y a de nombreux secteurs qui sont en recherche de salariés, c'est-à-dire aujourd'hui de qualifications qui ne sont pas disponibles sur le marché ? Oui. On en a fait l'inventaire avec le ministre : ainsi, dans le bâtiment et les travaux publics : maçons, plâtriers, plombiers. De même, on cherche des soudeurs, on cherche des chaudronniers on n'en trouve pas.

Il y a également : tout ce qui est le transport et la logistique c'est vrai que ce sont des activités difficiles, mais ce sont des métiers qui évoluent et appellent des qualifications supplémentaires et les services à la personne dont on dit, et ici le président du Conseil général peut le confirmer, que ce sont des domaines qui vont s'élargir, compte tenu du vieillissement de la population ou des besoins d'accueil des familles et enfin, le tourisme et l'hôtellerie, secteurs qui cherchent, parfois malgré des difficultés conjoncturelles, des actifs pour suivre des formations et ensuite avoir des nouveaux métiers.

Nous avons donc lancé un dispositif, c'était au mois de juin, à la Conférence sociale avec tous les acteurs concernés, qui s'appelle « 30 000 formations prioritaires pour l'emploi ». Parce que chacune des formations doit déboucher sur un emploi. Je veux saluer tous ceux qui se sont mobilisés autour de ce qui n'est pas un slogan, mais un objectif : 30 000 formations supplémentaires pour 30 000 emplois.

Dès l'été, il y a eu une forme d'engouement même pour ce dispositif et d'investissement de la part de la plupart des acteurs. Ce qui fait que, aujourd'hui, je peux annoncer que nous sommes non plus à 30 000 mais à 37 000 et que nous pouvons sans doute, à la fin de l'année, atteindre 40 000.

D'ailleurs, vous l'avez rappelé, la Région Rhône-Alpes montre toujours l'exemple et le département de la Loire est lui-même exemplaire. Ce qui n'est pas tout à fait une surprise parce que le département de la Loire est un département industriel. Il ressent donc, plus que d'autres, ce

département de la zone est un département évidemment très en retard, plus que d'autres, et le besoin de trouver des emplois qui ne sont pas aujourd'hui pourvus pour des demandeurs, c'est-à-dire des chômeurs, qui attendent depuis trop longtemps qu'on leur donne un message d'espoir. Comment avons-nous pu atteindre ou comment atteindrons-nous un résultat même plus élevé que celui que nous avons annoncé ? D'abord parce que Pôle Emploi, je veux saluer son engagement, s'est lui-même mis au service de ce programme, à hauteur de 12 000 formations. Mais il y a aussi ce que font les régions. Tout à l'heure, Jean-Louis GAGNAIRE a dit qu'il y avait même un abondement par rapport aux crédits qui avaient été prévus. Les régions vont organiser à peu près 10 000 formations.

Enfin, les OPCA, c'est-à-dire les partenaires sociaux et donc les secteurs les plus concernés, ont prévu 12 000 formations, peut-être davantage si l'on atteint l'objectif de 40 000.

Nous aurons en 2014 la volonté de poursuivre ce programme, de l'amplifier. Nous avons à peu près recensé 100 000 emplois qui ne sont pas pourvus. Ces chiffres sont souvent à prendre avec prudence parce que, parfois, ce ne sont pas de véritables emplois ou parce qu'il y a des conditions de travail qui ne permettent pas d'attirer un certain nombre de jeunes ou que les rémunérations ne correspondent pas aux qualifications qui sont exigées. Je ne veux donc pas, ici, donner l'impression que l'on aurait des chiffres qui pourraient être immédiatement atteints.

Mais, quand nous voyons ce qui se passe aujourd'hui à travers ce programme pour la seule année 2013 nous pouvons atteindre 40 000 nous pourrions imaginer que nous pourrions atteindre 50 000 formations supplémentaires dès 2014.

Ce qui est engagé à travers ce programme et que vous mettez en œuvre, nous pourrions le faire avec beaucoup plus de puissance encore avec la réforme de la formation professionnelle. Ce n'est pas un sujet nouveau. Jean ROUX est parmi nous. Il ne vieillit pas, lui, je ne sais pas comment il fait ! Mais il a néanmoins une expérience assez longue et déjà, dans les années 80, l'idée de la réforme de la formation professionnelle était bien sûr présente.

Mais aujourd'hui qu'est-ce que nous pouvons faire comme constat ? Les crédits sont là, c'est-à-dire les fonds existent. Plus de 30 milliards d'euros. Est-ce qu'ils sont utilisés au mieux ? C'est la seule question qui vaille. Est-ce qu'ils vont, ces fonds, aux salariés les moins qualifiés ? La réponse est non. Est-ce qu'ils vont aux demandeurs d'emplois ? Seulement 13% des crédits de la formation professionnelle vont aux demandeurs d'emplois. Les trois millions de demandeurs d'emplois ne demandent pas tous d'être formés. On peut quand même penser que bon nombre pourraient suivre davantage aujourd'hui un programme de qualification.

Est-ce que ces fonds vont aux plus jeunes des Français ? Pas davantage. Est-ce que ces crédits de la formation professionnelle vont vers les seniors, ceux qui sont parfois écartés du marché du travail ? Pas plus. Donc, réforme de la formation professionnelle ! Ce sont les partenaires sociaux qui négocient et qui doivent adapter un certain nombre de comportements, de tuyauterie là aussi, il y en a pour que les ressources aillent vers les meilleures formations pour donner les meilleurs emplois. C'est l'intérêt des entreprises et je pense qu'elles l'ont parfaitement compris. C'est l'intérêt des demandeurs d'emplois, c'est l'intérêt des salariés et c'est l'intérêt de la Nation.

Quand on regarde les différences de performance cela peut arriver entre notre pays et d'autres voisins on s'aperçoit qu'il y a une part qui relève de l'investissement, il y a une part qui relève de l'innovation, de la recherche nous avons là quelques belles références et puis il y a une part d'explication qui se trouve dans notre niveau de formation qui ne se réduit pas simplement à l'apprentissage. L'apprentissage est l'une des données.

Nous avons l'espoir, avec le ministre, que cette négociation pourrait se conclure à la fin de l'année. Ensuite, il conviendra de la mettre en œuvre. Il n'y aura pas de temps à perdre. Des organismes comme les vôtres, les GRETA et les régions devront donc immédiatement traduire pour les demandeurs d'emplois, pour les jeunes, pour les salariés qui ont besoin de qualification, ce que l'on aura réorienté. Il ne s'agit pas de dépenser plus, peut-être même pourra-t-on dépenser moins. Il s'agira de dépenser mieux pour atteindre les objectifs économiques et sociaux qui sont les nôtres. C'est un enjeu également industriel, car beaucoup de ces formations doivent aller vers l'industrie. C'est un enjeu de compétitivité et c'est aussi un enjeu de confiance. Parce que beaucoup de demandeurs d'emploi ont besoin de rentrer dans un programme qui les conduise vers l'emploi. Il

ny a rien de pire, nous connaissons bien cette situation, que de nous adresser à des demandeurs d'emploi, de leur proposer une formation dont ils savent au départ quelle n'aura pas de traduction concrète. A chacune de ces formations, c'est donc la garantie que nous donnons, se trouve associé un emploi, pour l'entreprise et pour le demandeur.

C'est une bataille que nous engageons, je l'ai annoncée, c'est une grande bataille, celle de la lutte contre le chômage et de la création d'emploi. Elle dépend d'abord de la condition économique. C'est, vous le savez, l'activité qui crée l'emploi. Donc, nous devons créer le meilleur environnement. En ce moment, il y a une reprise qui démarre. Elle est encore fragile. Nous l'avions annoncée nous-même au mois de juillet. Cela s'est confirmé, non pas que ma parole en soit, mais de la croissance. Je pense que les oracles n'ont pas ce pouvoir là et je ne me situe pas sur ce registre. Mais nous sentons qu'il y a un mouvement dans l'économie. Nous devons l'accompagner, nous devons le porter, nous devons le stimuler. Ce qui exige de renforcer encore les dispositifs que nous avons pris pour le Crédit impôt-compétitivité-emploi, pour le Crédit impôt-recherche, pour améliorer d'une manière générale le financement des entreprises. Je n'en parlerai cet après-midi avec la BPI. Cela est la condition première : créer le meilleur environnement économique.

Nous voulons inverser la courbe du chômage à la fin de l'année, pas simplement pour atteindre un objectif, parce que là-encore, je l'aurai proclamé, mais parce que c'est pour le pays un signe que nous sommes entrés dans une nouvelle période. Si la courbe du chômage s'inverse, si le chômage recule, alors cela signifiera que nous sommes sur un chemin qui peut nous permettre de retrouver confiance et espoir.

Pour y parvenir, nous avons mis en place des dispositifs : des Emplois d'avenir, plus 65 000 au moment où je parle et il s'en crée 500 par jour !. Il y a les emplois aidés, il y a les contrats de génération et tout cela doit nous conduire à inverser la courbe du chômage.

Elle est déjà inversée, d'ailleurs, cette courbe du chômage pour les jeunes depuis maintenant 4 mois. Je ne sais pas ce que seront les prochains chiffres et nous les prenons avec prudence. Nous veillons à ce que l'appareil statistique ne soit pas déformé pour atteindre simplement notre objectif. Les chiffres sont ceux qui sont fixés par les méthodes traditionnelles.

Ce n'est pas un chiffre sur un mois qui comptera, c'est la succession des baisses du nombre de chômeurs. C'est ce que nous voulons faire pour que notre pays ait lui-même conscience qu'il peut réussir. C'est finalement le sujet aujourd'hui. Est-ce que l'on va réussir ou pas ? Je ne parle pas du Gouvernement à la limite, c'est secondaire. Est-ce que l'on va être capable de sortir de la crise ? Ou est-ce que l'on va s'enfoncer toujours dans ce climat de pessimisme et quelquefois de colère et de frustration ?

Quand je vois les capacités de notre pays ! Finalement qui aurait pu dire que cette annonce d'un programme « 30 000 formations, 30 000 emplois » pourrait se mettre aussi rapidement et efficacement en œuvre ? Qui aurait pu dire que les Emplois d'avenir et cela suppose que tous les élus quelle que soit leur sensibilité s'y investissent puissent atteindre cet objectif de 100 000 ? Quand je regarde l'innovation, l'investissement, la création, je vois de grandes capacités pour la France. C'est donc ce message de confiance et d'espoir que je voulais, une fois encore, lancer et surtout vérifier, parce que ceux qui peuvent convaincre que cela peut marcher, c'est vous. Si vous créez demain votre entreprise, cela sera finalement le meilleur symbole de ce que nous avons voulu faire.

Merci à vous.